

## NÉCROLOGIE

## M. Pascal Lang

**SAINT-AVOLD.** — M. Pascal Lang est décédé le 13 novembre à Saint-Avold, dans sa 79<sup>e</sup> année. Né le 7 février 1934 à Sarreguemines, il avait épousé Marie-Jeanne née Jung le 13 juin 1964 et avait deux enfants, Laurence et Anne ainsi qu'un petit-fils, Clément. Vendeur en quincaillerie chez Grison, à la retraite, le défunt était également membre honoraire et actif au conseil de fabrique de la paroisse de Saint-Avold. Il était domicilié rue du 18<sup>e</sup> Chasseurs dans la commune. Les obsèques auront lieu ce samedi 17 novembre à 10 h en l'abbatiale Saint-Nabor à Saint-Avold. Son corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.



## M. Pietro Cascino

**CREUTZWALD.** — M. Pietro Cascino est décédé le mardi 13 novembre, à l'âge de 54 ans. Né le 5 juin 1958 à Forbach, il avait épousé le 24 février 1979 Marie-Irène née Fernandes et avait deux enfants : Michaël et Céline. Installateur sanitaire et chauffage aux établissements Friedrich à L'Hôpital, le défunt résidait dans la localité rue de la Croix. La messe d'enterrement aura lieu ce vendredi 16 novembre à 15 h en l'église du Centre à Creutzwald. Son corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.



## JUSTICE

## l'hôpital

## Vol et tentative de vol : 18 mois de prison

Pas moins de six chefs d'inculpation sont retenus contre ce jeune homme de 21 ans originaire de Creutzwald, parmi lesquels vol en réunion en récidive, usage illicite de stupéfiants ou tentative de vol en réunion. Très tôt au matin du 10 novembre, le prévenu présenté en comparution immédiate au tribunal correctionnel de Sarreguemines s'est lancé avec trois mineurs dans un raid sur des véhicules en stationnement et un bus de transport collectif, se livrant à la casse et au pillage systématique dans les rues de l'hôpital.

## Mineurs connus aussi

Pour le procureur de la République, « ces faits ont une connotation désagréable. Lors de cette succession de véhicules dégradés et fouillés, il a agi en présence de mineurs alors qu'il avait en qualité de majeur la fonction de donner l'exemple, de plus il était au moment des faits hébergé par la mère d'un des trois mineurs. »

Le représentant du ministère public précise ne pas avoir entendu de regrets du prévenu à l'égard des victimes. « Malgré les avertissements, il ne saisit pas les messages qui lui sont adressés », ajoute-t-il à propos de l'homme qui affiche sept condamnations à son casier judiciaire. Il requiert à son encontre une peine de quatre ans, dont deux assortis du sursis avec mise à l'épreuve.

L'avocate du prévenu conteste le fait qu'il ait entraîné les mineurs « déjà connus des services de police et de la justice. Les mineurs sont déjà entraînés par eux-mêmes », précise-t-elle, agacée du fait de voir des parents laisser aller des jeunes de cet âge la nuit dans les rues. Et de constater également l'usage de stupéfiants « alors qu'ils n'étaient pas en train de fumer. » « Ne le prenez pas pour le caïd du quartier », dit-elle.

Au final, le tribunal relaxe le prévenu pour l'incitation de produits stupéfiants aux mineurs, mais le reconnaît coupable de tous les autres faits, et condamne Sébastien Hoëffel à un an et demi de prison ferme avec maintien en détention, l'homme ayant déjà été placé sous mandat de dépôt dans l'attente de son jugement. Quant aux mineurs, ils devraient être jugés ultérieurement par le tribunal pour enfants.

Ph. C.

macheren

## Vol au magasin : 200 € d'amende

Les faits remontent au 12 octobre dernier, dans un commerce généraliste de Macheren-Petit-Ebersviller. Ce jour-là, une dame tente de soustraire des affaires pour bébé et du matériel de maquillage pour un montant total de 60 €.

Repérée par la gérante du magasin qui avertit les gendarmes de Folschviller, la jeune femme de 23 ans, originaire d'Arménie et ne parlant pas français, est rapidement interpellée par les militaires. « Elle dit qu'elle était seule », traduit l'interprète de la prévenue, qui doit répondre de ses actes à la barre du tribunal

correctionnel de Sarreguemines. « La responsable du magasin a précisé qu'elles étaient deux », fait savoir la présidente du tribunal, qui demande si, depuis qu'elle est en France, elle a l'habitude d'agir ainsi. « Non, c'est la première fois », fait savoir cette mère de deux enfants en situation irrégulière.

Le procureur de la République, visiblement agacé, s'interroge sur le fait de savoir comment elle peut vivre, tout en essayant de dérober des objets qui ne sont pas de première nécessité. Et requiert une amende de 200 €, réquisition suivie par le tribunal.

## VIE SCOLAIRE

## Ils ont joué au handibasket avec Amélie

Amélie est une élève de 1<sup>re</sup> du lycée Poncelet qui participe aux cours d'éducation physique en fauteuil roulant. Pour la dernière séance du cycle basket, toute sa classe a joué durant une heure dans les mêmes conditions qu'elle.

Amélie a été mise à l'honneur, mercredi au gymnase du lycée Poncelet, à l'heure du cours de basket-ball de son groupe de sport. Richard Janson, professeur d'éducation physique explique le pourquoi : « le cycle basket s'achève et pour la dernière séance, nous avons décidé de mettre tous les élèves (garçons et filles) à égalité avec Amélie. Lors des séances précédentes, évoluant en fauteuil roulant avec les valides, elle était moins visible. Les autres élèves devaient être beaucoup plus précis pour lui faire des passes qui ne venaient pas toujours ». Cette mise en situation réelle, on la doit à une chaîne solidaire : d'abord à Patricia Sutura, l'auxiliaire de vie scolaire (AVS) d'Amélie, qui elle-même connaît Farid Boukhalifa (revendeur en matériel chez Tehoflex médical), qui lui-même encore est en rapport avec les joueurs du CHSA (Club handisport de Saint-Avold). Le professeur du lycée a aussi, évidemment, donné son feu vert.



Les camarades d'Amélie (deuxième à partir de la gauche) se sont mis en fauteuils roulants pour disputer un match de basket comme la jeune fille le ressent. Photo Thierry SANCHIS

## 10 fauteuils roulants mis à disposition pour un match

C'est ainsi que le CHSA s'est déplacé mercredi matin avec deux de ses joueurs confirmés,

Moreno Vesentini et William Guenfissi (entraîneur et basketneur valide) pour intervenir au lycée. Les fauteuils roulants mis à disposition par Tehoflex médical ont permis de former sur le terrain deux équipes de 5, les

deux "pros" faisant office de capitaine dans chacune d'elles. Les élèves ont bénéficié d'une explication sur l'utilisation du fauteuil roulant sans ballon, puis avec ballon. Un match amical d'une heure s'en est suivi, avec une Amélie en grande forme. A l'issue, la jeune fille confiait : « C'était bien et une bonne chose pour eux. Ils ont joué parfaitement le jeu, se mettant dans les conditions d'une personne handicapée ». La difficulté de piloter un fauteuil de compétition et quelques "collisions" ont fortement imprégnés les élèves. Mais quel enthousiasme au final de découvrir un moyen insoupçonné de surmonter un handicap physique.

« Là, c'était doux. En compté, il y a plus de rentre-dedans »

La séance s'est achevée par un débriefing de Moreno Vesentini, William Guenfissi, Farid Boukhalifa et Richard Janson étaient satisfaits de cette expérience. Photo B.M.

## ASSOCIATIONS

## Les nouveaux parents délégués en formation

Après les élections de parents d'élèves, la FCPE conforte sa première place à Saint-Avold, tout comme au niveau national et forme ses parents délégués au conseil de classe.

Tout d'abord nous tenons à remercier les parents qui par leur vote nous ont permis d'obtenir la majorité des sièges aux différents conseils d'administration et conseil d'école où la FCPE s'est présentée : lycée Poncelet : 3 sur 5 ; lycée July 3 sur 5 ; lycée Valentin Metzinger 4 sur 4 présentés ; collège La Carrière 4 sur 7 ; collège La Fontaine 4 sur 6 ; école Primaire Pierre Frisch 9 sur 9 », a souligné le président.

La FCPE revendique une école de la réussite publique et gratuite pour tous, elle œuvre pour la qualité de l'enseignement à tous les niveaux. Cette fédération est un soutien important pour les parents et les élèves. Leurs voix sont entendues à tous les niveaux, nos représentants siègent dans les différentes instances représentatives de l'éducation nationale jusqu'au Ministère.

« Tout au long de l'année, les représentants FCPE des établissements scolaires sont à votre écoute, ainsi que tous les membres du comité local qui sont joignables par téléphone, courriel, ou site internet. Nous assurons une permanence tous les vendredis matin de 9 h 30 à 11 h 30 (hors vacances scolaires) au 1 rue de la Chapelle à Saint-Avold. N'oubliez jamais que vous n'êtes pas seul, si vous rencontrez des difficultés, le meilleur moyen est d'en parler et c'est ensemble que nous trouverons des solutions », a expliqué un membre du comité.

Chaque année la FCPE assure les formations des parents délégués de classe, au conseil d'administration, au conseil d'école, conseil de discipline...



Chaque année la FCPE assure les formations des parents délégués de classe, Christian Andreski représentant FCPE pour le collège la Carrière forme les nouveaux parents délégués. Photo RL

La FCPE mène des actions de soutien pour les élèves par des aides financières pour les ateliers théâtraux des lycées Poncelet et July, la participation à l'orientation scolaire. Des manuels de secours ont été achetés pour les lycées et collèges, un projecteur vidéo pour l'école primaire, et bien d'autres actions. Une soirée d'information sur les addictions a été organisée pour les parents et les élèves, avec le concours d'un formateur de la Police Nationale.

## Des résultats

« Nos interventions ont permis également de régler les problèmes sanitaires de l'école primaire Pierre Frisch, des horaires de transport scolaires. Nous restons vigilants sur le non-remplac-

ement des enseignants et à tout ce qui peut nuire à la qualité de l'éducation de nos enfants. Nous sommes pour une école gratuite. Il est inconcevable pour la FCPE, que les parents financent des cours particuliers ou collectifs à leurs enfants pour pallier aux carences de l'éducation nationale. Nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les FCPE du secteur (Folschviller, Creutzwald, Ham, Freyming...) et tous les partenaires de l'éducation nationale », a expliqué Jean-Luc Egloff.

Plus d'informations sur le site internet : www.fcpe-saint-avold.com Le comité mis en place à l'issue de l'assemblée générale a élu le nouveau bureau : président : Jean-Luc Egloff ; vice-

présidents : Claude Gaudel, Jean-Marie Hytrowski ; secrétaire : Sophie Klein-Subtil ; secrétaire adjoint : André Focosi ; trésorier : Norbert Dufresne ; trésorière adjointe : Marie Rohr.

## La FCPE Saint-Avold en quelques chiffres

1 120 familles adhérentes à la FCPE Saint-Avold ; 1 140 collections de manuels scolaires distribués (Poncelet et July) sur 2 213 élèves ; 27 sièges dans les conseils d'administration et conseil d'école de Saint-Avold ; plus de 200 000 € d'achat de manuels scolaires suite à la réforme de l'Education Nationale. Les responsables élus des élections et des tenues des bureaux de vote » : lycée Charles-Jully ; Sophie Klein-Subtil ; lycée Poncelet ; André

Focosi ; lycée Valentin-Metzinger ; Catherine Hemami ; collège La Fontaine ; Jenny Valin ; collège la Carrière ; Christian Andreski ; primaire Pierre-Frisch ; Sophie Klein-Subtil. Responsables locations manuels scolaires : lycée Charles-Jully ; Denis Schambill ; Lycée Poncelet ; Yasmine Gorny. « Nous vous remercions que tous les parents qui œuvrent pour la FCPE au comité local de Saint-Avold, ainsi que les représentants dans les écoles, et les responsables de la location des manuels scolaires sont tous des bénévoles et nous tenons à les remercier pour leur soutien et le travail qu'ils accomplissent, notamment lors des élections et des tenues des bureaux de vote », a conclu le président.

## élèves du lycée poncelet

## VU ET ENTENDU

## Casting Les Enfants du charbon

L'association Les Enfants du charbon organise le lundi 19 novembre et le mardi 20 novembre, à partir de 17 h au 2, avenue Émile-Huchet à Freyming-Merlebach, une réunion de rencontre avec le metteur en scène. À cette occasion, toutes les personnes désirant participer au spectacle auront la possibilité de s'inscrire.

**POMPES FUNÈRES SOGNE-DOME SAINT-AVOLD**  
**ROND-POINT NOUVEAU DU WENHECK**  
Tél. 03 87 92 27 65

**Pompes Funèbres Centrales**  
Tél. 03 87 92 72 72  
Immeuble «Le Forum»

## À SAVOIR

## Stage de danses

Les animateurs Conny et Laurent Chenot de l'association Prestige Danse de Saint-Avold, organisent des stages de 2 h 30 par danse, le week-end des 17 et 18 novembre, à l'annexe du foyer de Huchet à Saint-Avold. C'est une bonne occasion d'apprendre, en peu de temps et à peu de frais (18 € et 20 €), de nouvelles danses et de nouvelles figures, par une méthode simple et efficace, seul ou en couple. Au programme de ce stage : samedi 17 novembre : rock débutant (9 h 30-12 h) ; tango débutant (14 h-16 h 30) ; cha cha avancés (17 h-19 h 30). Dimanche 18 novembre : rock débutant (9 h 30-12 h) ; rumba débutant (14 h-16 h 30) ; rock avancés (17 h-19 h 30). Réservations au 06 61 74 88 81 ou par mail à contact@cours-danses.fr. Tous les détails sur le site www.cours-danses.fr

Bernard MATHIS.

**Le prochain match à domicile du CHSA aura lieu le samedi 8 décembre, à 18 h, au Cosc de la Carrière. Ce sera contre l'équipe de Coudekerque (Pas-de-Calais).**

fcpe

## Chorale Concordia

La chorale Concordia a repris ses répétitions le jeudi à 19 h au local, 719 rue du Général de Gaulle. Les dirigeants invitent toutes les personnes intéressées par la pratique du chant à venir rejoindre le groupe. Renseignements au 03 87 92 13 58. La chorale Concordia, la Psalette grégorienne et la chorale paroissiale animeront la messe de la Sainte-Cécile, ce dimanche 18 novembre à 10 h 45 à l'abbatiale.

## Club Vosgien

En novembre, le programme de randonnées du Club Vosgien est le suivant : dimanche 18 novembre, brocante du club Vosgien à l'Agora avec départ groupé pour les marches à 8 h (14 km) ou 9 h (10 km) ou 14 h (8 km). Repas possible sur place.

## Travailleurs frontaliers

L'assemblée générale du comité de défense des Travailleurs frontaliers de la Moselle se tiendra le dimanche 18 novembre à 9 h 30 à la mairie de Sarreguemines. Renseignements au 03 87 95 53 41.

## Beaujolais nouveau

Le Foyer Notre-Dame organise dimanche 18 novembre une soirée beaujolais nouveau à partir de 11 h 45. Ce repas est au prix de 22 € (hors boisson). Découverte de l'œnologie à travers des jeux qui vous permettront de gagner des bouteilles de vin. Pour toute réservation, contacter le secrétariat du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h au 03 87 92 17 03.

## Permanence CGT

Depuis le lundi 12 novembre, la CGT invite les salariés des TPE (très petites entreprises) à venir s'informer sur leurs droits et sur les prochaines élections dans ses permanences qui se tiendront tous les lundis de 14 h à 17 h et tous les mardis de 17 h à 19 h au siège de l'Union locale CGT de Saint-Avold (Maison des associations) quartier Crusem et ceci jusqu'au 12 décembre.

## La Triplette

L'assemblée générale du club de pétanque La triplette aura lieu ce samedi 17 novembre à 15 h au foyer socioculturel de la cité Jeanne-d'Arc.